

Formation AAC



Formation à partir de 15 ans

Permis à partir de 17 ans

OPTION formation accélérée



<u>Tarif du forfait 20h + RDV obligatoires</u>	<u>1665€</u>
Fourniture (livret numérique, fiche de suivi, guide accompagnateur, disque AAC)	30€
Evaluation de départ	55€
Gestion de dossier	150€
Conduite voiture boite manuelle 20h	1100€
RDV préalable	110€
RDV pédagogique n°1	110€
RDV pédagogique n°2	110€
Inscription préfecture sur l'ANTS	Offert
Abonnement 3 mois formation code en ligne	Offert

Tarif des options

Formation accélérée (formation en 2 à 4 semaines)	300€
Heure de conduite supplémentaire ou examen blanc	55€
Accompagnement à l'examen du permis	55€
Demande de fabrication du permis sur l'ANTS (suite à l'obtention de l'examen)	30€

Autre

Examen du code à partir de 15 ans : en filière libre auprès du prestataire agréé de votre choix : la poste, SGS, Dékra, Pearson Pro, Véritas sur les communes telles que Clamecy, Corbigny, Château Chinon, St Saulge, Decize, Donzy, La charité, Cosne, Nevers.

Formation technique et sécuritaire avec respect, fun et pédagogie 😊

www.anglemax.fr

Tarif TTC au 01/04/2024, TVA 20% inclus



Documents d'inscription



[Documents à transmettre à l'école de conduite \(format photo par email sur info@anglemax.fr\)](mailto:info@anglemax.fr)

- Questionnaire administratif (fourni par l'école de conduite)
- Carte d'identité (recto-verso) ou passeport
- Permis de conduire si vous possédez le permis AM ou moto (recto-verso)
- E-photo avec code numérique agréé ANTS de moins de 6 mois et n'ayant jamais été utilisé
- 1 timbre et une enveloppe A5
- Justificatif de domicile de moins de 4 mois (facture d'eau, de téléphone, avis d'imposition ou quittance de loyer non manuscrite)
- 1 photocopie de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière ASSR 1 ou ASSR2 ou une déclaration sur l'honneur de son obtention

Si vous n'avez pas de justificatifs de domicile à votre nom, il faudra rajouter les pièces suivantes :

- Carte d'identité de l'hébergeur (recto-verso)
- Attestation d'hébergement signée par l'hébergeur et par vous (fourni par l'école de conduite)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de votre hébergeur (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance de loyer non manuscrite)